

## Un nouveau bloc opératoire de 6 salles à l'hôpital Vivalia de Marche-en-Famenne

**Une nouvelle étape dans le développement de l'hôpital Vivalia de Marche vient d'être franchie avec l'inauguration ce mardi 9 septembre 2025 d'un nouveau bloc opératoire comportant 6 salles. Spacieux, lumineux, doté de toutes les technologies les plus modernes, cet outil constitue un facteur d'attractivité tant vis-à-vis de la patientèle que du personnel soignant, du corps médical et des médecins généralistes.**

Les travaux, qui ont débuté officiellement le 28 juillet 2023, font partie intégrante du Plan Directeur validé par le Conseil d'administration de Vivalia et déposé auprès de l'AVIQ. Le premier plan portant sur les années 2019 à 2023 prévoyait notamment les travaux de construction du nouveau bloc opératoire avec, pour objectif, d'augmenter l'activité opératoire en assurant le développement de l'activité chirurgicale abdominale et orthopédique.

Le bloc utilisé jusqu'à présent sera reconverti pour des interventions chirurgicales de jour.

### L'investissement

Le coût total de ce nouveau quartier opératoire s'élève à 21,7 millions euros TVAC. Inscrit dans le cadre du plan quinquennal AVIQ 2019-2023, il est subsidié à hauteur de 72% du montant des travaux immobilier (hors TVA et frais généraux).

Le coût des travaux attribués à l'association momentanée Moury/ARTES s'élève à 16,4 millions euros TVAC. A ce montant s'ajoutent les investissements en fournitures pour le bloc (tables d'opérations, digitalisation des salles, bras d'énergies et scialytiques) et la stérilisation (banc de lavage, etc.) pour un total de 2,4 millions euros TVAC.

### Les travaux

Les travaux étaient programmés pour une durée de 2 ans.

Le nouveau bloc se place dans la prolongation du site construit afin de renforcer la création d'un ensemble hospitalier. Il offre une superficie de près de 2600 m<sup>2</sup> supplémentaires, situés entre le bâtiment des urgences et le bâtiment B4 (soins intensifs + unités de soins).

Ce bloc comprend 3 niveaux :

- Niveau -1 : service de la stérilisation, des locaux techniques accessibles par l'extérieur et un nouveau quai de livraison ;
- Niveau 0 : le nouveau bloc opératoire de 1800 m<sup>2</sup> sera composé entre autres de :
  - o 6 salles de 50 m<sup>2</sup> ;
  - o Un magasin médical ;
  - o une zone « Réveil » de 11 lits dont un lit en isolement et deux lits pédiatriques ;
  - o des bureaux et des vestiaires ;
  - o une tisanderie (local de repos) ;
- Niveau +1 : locaux techniques (salles indépendantes l'une de l'autre).

D'une grande superficie, le nouveau bloc opératoire laisse une large place à la lumière naturelle avec des fenêtres dans les salles d'opération et un patio lumineux.

Sur les 6 salles, une sera adaptée pour les maladies infectieuses.

## **Le développement de l'hôpital de Marche**

L'hôpital de Marche s'inscrit pleinement dans le projet Vivalia 2030 avec la volonté de répondre aux attentes des patients et des professionnels de la santé en offrant une qualité des soins de proximité, de la sécurité et du confort.

A terme, il fonctionnera en synergie avec le futur CHR Vivalia – Cœur du Luxembourg.

Son développement s'inscrit dans le cadre d'un Plan directeur constitué de plusieurs axes majeurs articulés autour du développement médical. Ces axes sont inscrits dans les Plans successifs de construction des infrastructures hospitalières de l'AVIQ.

Depuis 2020, l'ensemble du plan directeur de l'hôpital de Marche et ses différents axes représente un investissement de plus de 49 millions d'euros TVAC. Ce budget se répartit entre les investissements en construction et aménagements et l'acquisition de matériel, mobilier et équipements.

### ***2019-2023 - Premier plan à la construction***

#### **1. Reconditionnement de l'ancienne unité de soins intensifs en salle de réveil**

Opérationnelle depuis mars 2019 et représentant un investissement de plus de 560.000 € TVAC. Cette salle de réveil dispose notamment d'un espace distinct de 2 lits dédié aux enfants opérés.

2. Aménagement d'une 5<sup>ème</sup> salle d'opération

Depuis 2020, cette salle d'opération a complété le dispositif composé d'un bloc central de 4 salles et d'un petit bloc (une salle) délocalisé au niveau de l'hôpital de jour pour les petites interventions.

Cette 5<sup>ème</sup> salle représentant un investissement de plus de 720.000 € TVAC a permis d'augmenter la capacité opératoire du bloc et l'occupation des deux services de chirurgie. Cela répondait ainsi aux besoins liés à l'augmentation globale de la population et au vieillissement de celle-ci. Cette salle sera maintenue pour le nouvel hôpital de jour.

3. Construction de l'aile B6

Inaugurée en 2021, la nouvelle aile B6 a permis la réorganisation de plusieurs services au sein de l'hôpital tout en libérant des espaces qui vont, à leur tour, être réaménagés dans le cadre du Plan directeur.

Le B6 propose près de 5.000 m<sup>2</sup> de superficie supplémentaire sur 5 niveaux pour accueillir, dans un pôle moderne, un plateau de consultations centralisées, de nouvelles unités de soins (gériatrie et maternité, notamment) ainsi qu'un nouveau plateau technique/logistique.

4. Création d'un nouveau quartier opératoire + extension de la stérilisation

**2024-2028 – Deuxième plan à la construction**

Ce deuxième plan de développement prévoit le reconditionnement de plusieurs unités suite au transfert de plusieurs unités dans la nouvelle aile B6.

1. Nouvelles unités de chirurgie générale et de médecine / hôpital de jour chirurgical et d'endoscopie

La maternité ayant migré au sein du bâtiment B6, ses locaux seront reconditionnés afin d'y accueillir la chirurgie générale, répondant ainsi aux différentes normes architecturales et fonctionnelles actuelles.

Le service d'orthopédie ayant migré lui aussi dans le B6, cet espace accueillera, après reconditionnement, l'unité de médecine.

Enfin, le nouveau bloc opératoire de 6 salles permettra la migration du bloc actuel en un hôpital de jour chirurgical dans lequel sera également intégrée une unité d'endoscopie.

2. Aménagement des abords et parking (Zone A)

Une première zone de parking supplémentaire sera aménagée, permettant de mettre en adéquation l'offre de stationnement avec le redéploiement des activités de l'hôpital de Marche.

### 3. Nouvelle unité de gériatrie et nouveaux locaux administratifs

Une seconde unité gériatrique sera ouverte au sein de l'ancienne unité de chirurgie générale qui sera donc reconditionnée.

Celle-ci pourrait s'apparenter à une unité gériatrique orthopédique, elle permettra de répondre aux besoins compte-tenu du taux d'occupation de l'unité gériatrique actuelle et du vieillissement de la population.

### 4. Nouvelle unité de kinésithérapie

Le service de kinésithérapie se déplacera dans l'ancienne unité gériatrique reconditionnée. Cette nouvelle unité permettra d'absorber l'augmentation significative du flux des patients tant internes qu'externes au sein de l'institution et de disposer des équipements techniques/technologiques de pointe.

## **2029-2033 - Troisième plan à la construction**

Les deux dernières phases du développement de l'hôpital de Marche sont programmées au-delà de 2028 et seront inscrites dans un plan à la construction portant sur la période 2029-2033.

### 1. Construction d'une nouvelle aile pour consultations, oncologie et laboratoire / Aménagements des abords et parkings

Cette nouvelle aile regroupera :

- ✓ Au – 1, un nouveau **laboratoire** qui bénéficiera d'un nombre de m<sup>2</sup> supplémentaires, compte tenu de l'acquisition de nouvelles chaînes analytiques nécessaires à la réalisation des diverses analyses de plus en plus nombreuses. Ce laboratoire aura un accès direct sur le parking afin que la patientèle externe puisse se faire prélever sans pour autant passer par l'accueil central de l'Hôpital. Un parking dédié sera également réservé aux patients qui s'y rendront.
- ✓ Le rez-de-chaussée sera dans la prolongation du niveau 0 du B6 qui comporte déjà à l'heure actuelle 75% des locaux de consultations. Dans un souci de centralisation de l'ensemble des consultations de l'Hôpital de Marche sur un même plateau/niveau, le rez-de-chaussée de ce nouveau bâtiment intégrera, dans la continuité du B6, des **cabinets de consultations** qui répondront mieux aux exigences actuelles.
- ✓ Enfin, le 1<sup>er</sup> étage sera occupé par un **hôpital de jour oncologique** permettant une meilleure accessibilité pour les patients qui le fréquenteront, mais également une meilleure intégration de l'unité oncologique vu son positionnement au sein de l'hôpital.

Cette nouvelle aile qui comportera donc le laboratoire, un plateau de consultations et un hôpital de jour oncologique se vaudra plus ouverte et plus accessible pour l'ensemble des patients qui la fréquenteront, essentiellement des patients externes.

2. Reconditionnement de l'ancien laboratoire en médecine nucléaire / Aménagement des abords et parkings (zones B et C)

L'ancien laboratoire ayant migré vers sa nouvelle unité pourra accueillir l'unité de médecine nucléaire.

Actuellement sise au sein d'un ancien bâtiment, celui-ci ne répondait plus aux exigences architecturales que l'on est en droit de bénéficier.

De plus, les normes relatives au stockage et à la gestion des produits seront optimisées au sein de ce nouvel espace.

Enfin, de par sa localisation, l'ancien laboratoire qui deviendra la nouvelle unité de médecine nucléaire sera plus proche de la radiologie, constituant à part entière un pôle d'imagerie. Il sera également beaucoup plus accessible pour la patientèle, tant interne qu'externe.

3. Nouvelle entrée de l'hôpital

---

**L'hôpital Vivalia de Marche-en-Famenne en quelques chiffres (année 2024) :**

- 687 agents
- 150 médecins et paramédicaux indépendants
- 7000 admissions « grandes portes » en hospitalisation classique
- 25.000 passages aux urgences
- 1000 sorties SMUR
- 586 accouchements
- 77.000 consultations

---

**Plus d'infos ?**

Fabian NAMUR - Directeur de la communication

[fabian.namur@vivalia.be](mailto:fabian.namur@vivalia.be)

0475.33.84.70